

- renseigner sur la situation du commerce extérieur, des affaires et des finances d'un pays et sur les pratiques dans ce pays;
- aider et conseiller dans la recherche de partenaires pour créer des coentreprises ou pour fabriquer un produit sous licence.

Il est recommandé d'élaborer un plan de commercialisation systématique et de communiquer seulement avec les délégués commerciaux qui s'occupent du marché visé. Pour obtenir de l'aide au niveau de l'élaboration de votre plan de commercialisation, prière de communiquer avec le Centre du commerce international le plus proche.

Pour de plus amples renseignements, prière de consulter le *Répertoire du Service des délégués commerciaux du Canada* du ministère. On y trouve l'adresse complète, le numéro de téléphone et le numéro de télécopieur et d'autres données sur tous les délégués commerciaux au Canada et à l'étranger.

S'adresser au Centre du commerce international le plus près (voir la Table des matières)

ou à :

InfoCentre

Ligne sans frais : 1-800-267-8376

Appels en provenance d'Ottawa : 944-4000

Télécopieur : (613) 996-9709